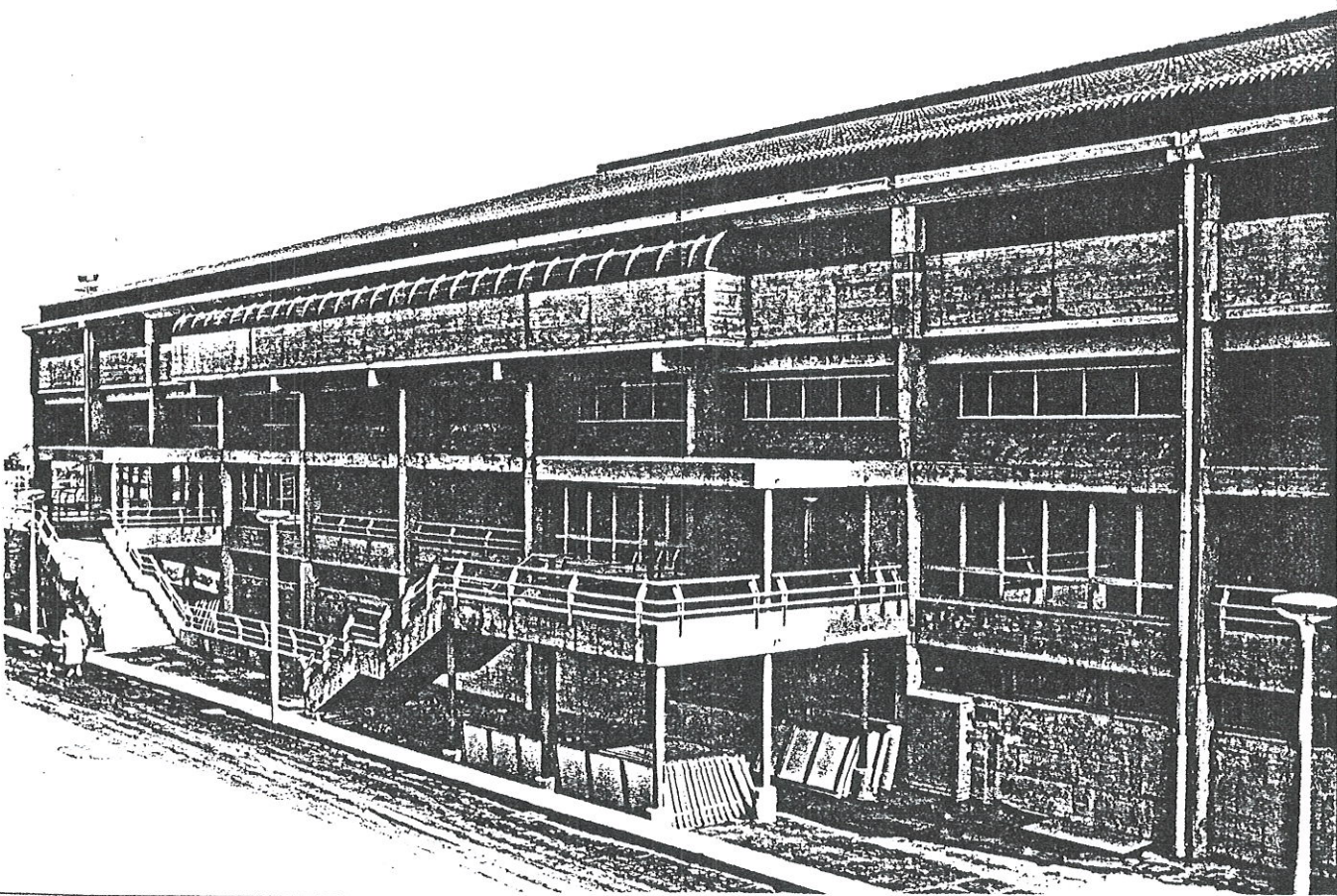


PATIN INFO

Bulletin d'information
de l'A.P.A.R.

1988 - DECEMBRE No. 04



Patinoires du Littoral

JEUNES-RIVES



NEUCHÂTEL

Présentation, voir documents annexés

EDITO STRESS

VOILA!

revenu le temps de la danse des surfaceuses, des tutus de patineuses, des Canadiens d'occasion (des vagues à lames), des patins de location, des tarifs d'entrée, des sorties de secours, des médecins de garde, des gardiens de but, des marqueurs d'hommes, des hommes de piste qui marquent la glace à la fraise et au pinceau, des mauvaises passes, des tours de passe-passe et de relégation, des fuites d'arbitres et parfois d'ammoniac, des crosses, des crasses, des pointes, des pucks, des cloques, des cliques et des claques dans les vestiaires pleins des odeurs d'hommes en porte-jarretelles et en bas de couleurs, des compresseurs qui débloquent, des pompes qui décompressent, des condenseurs qui ne savent pas sur quel pied danser, des valves grippées, des caissières alitées pour les mêmes raisons : des raisons de se réjouir de l'approche du printemps sans reproche où les filets de but regorgent de papillons de jour et de souvenirs de nuits d'arrosage errant sans but dans les crânes des employés en fin de saison.

Ben c'est pas une raison pour abandonner les rédacteurs de PATI-INFO en pleine lecture, surtout que le reste de cet excellent numéro, auquel ont collaboré Gino Croci, Pierre Gueissaz, le TPR, Michel Merlotti et Denis Cattelan, se présente sous une forme beaucoup plus sérieuse que les lignes ci-dessus, qui frôlent vraiment le n'importe quoi.

VOILA!

16 novembre 1988

Ernesto Bolle-Picard

A.P.A.R.
Centre intercommunal
de glace de Malley SA
Chemin du Viaduc 14

1008 P r i l l y

Prilly, le 10 octobre 1988 PG/mac

A l'attention des
Patinoires Artificielles
de Suisse Romande

Réunion de l'A.P.A.R.,
le mardi 6 décembre 1988, à Fribourg

Messieurs et chers Collègues,

Le Comité de l'A.P.A.R. a entrepris certaines démarches, particulièrement auprès de la L.S.H.G., et désire vous communiquer les résultats et les décisions à prendre.

Afin de faire connaissance avec tous les responsables des patinoires artificielles romandes, nous vous invitons à participer à une réunion qui aura lieu à la patinoire communale de St-Léonard, à Fribourg, le

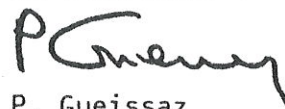
mardi 6 décembre 1988, à 9 h.00.

Nous vous prions de prendre note que la séance se terminera plus tard à 16 heures, soit après la conférence présentée par M. Wyss de la Maison Sulzer. Actuellement, il nous est impossible de vous indiquer le thème exact de cette "présentation", mais nous pouvons vous assurer qu'il sera pertinent et d'actualité.

Nous vous demandons de bien vouloir retourner la formule d'inscription ci-jointe et vous rappelons que votre présence est vraiment indispensable.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer tous très bientôt je vous prie d'agréer, Messieurs et chers Collègues, mes salutations les meilleures.

Pour le Comité de l'A.P.A.R. :



P. Gueissaz
Président

Annexe ment.

A.P.A.R.

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

mardi 6 décembre 1988, à 9 heures
PATINOIRE COMMUNALE DE ST-LEONARD, A FRIBOURG

* * *

O r d r e d u j o u r

1. Compte-rendu de la réunion des responsables des patinoires couvertes de Suisse romande, 26 mars 1988, Saignelégier
2. Compte-rendu de la rencontre L.S.H.G. (M. Baumann) - Comité APAR
3. Rapport d'activité de la S.P.A.S.
4. Concurrence, collaboration, information, communication entre les patinoires
5. Tarification (patinoires)
6. Manifestations spéciales
7. Divers

12 heures : Dîner

14 heures : Conférence de Monsieur François Wyss,
Maison SULZER

16 heures : Levée de la réunion

Prilly, le 10 octobre 1988
PG/mac

PORTRAIT MINUTE

Identité	BOLLE-PICARD Ernesto
Age	39 marié une fille, Cloé, née le 7 octobre 1987
Fonction	Directeur Patinoires du Littoral
Principale qualité	Franchise
Principal défaut	La franchise aussi...
Hobby + sports	Bavardage Squash, tennis, ski
Sport d'élite	Hockey sur glace
Déteste	La stupidité
Plus beau rêve	Ne plus travailler...
Plus mauvais souvenir	Incorporation à l'Ecole de Recrue
Plat préféré	les rognons flambés au cognac
Musique préférée	Toutes les musiques de "fusion" (jazz-rock, salsa, raï)
Lecture	Philosophie
Plus grande réalisation	Avoir fait des études inutilisables, et en plus en danois

Avenir de la profession (patinoire)	Empreint de problèmes économiques et énergétiques. Profession reconnue dans les 10 à 15 ans à venir.
Le plus important	Ne jamais s'arrêter de penser avec ses sentiments.
Plus grand projet	M'aménager un "poste de travail" (une tanière) à la maison.
Divers	Ce n'est pas parce que je ne parais pas sérieux qu'il ne faut pas me prendre au sérieux.

Portrait réalisé en 5 minutes d'entrevue, "à froid";
les réponses spontanées prennent ainsi toute leur saveur
et leur valeur...

Pierre Gueissaz

4.11.88

GROUPE SECURITE

Depuis maintenant plus d'une année, le "Groupe Sécurité" formé par la LSHG et réunissant des représentants de tous bords, Bureau de Prévention des Accidents, LSHG, SPAS, architectes, experts de la police, clubs, fan-clubs, etc, s'efforce de démêler le problème épineux de la sécurité dans les patinoires.

Ce sont notamment l'incendie de la tribune de Bradford (GB) et le drame du Saisel qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics et des responsables directs au sein des ligues et des différentes associations sportives, nationales et européennes, sur les questions de sécurité dans les stades et la LSHG s'est très rapidement attelée à étudier les problèmes posés dans le cadre des stades de glace.

Il s'est d'abord agi de réunir du matériel (pour ainsi dire inexistant au sujet des patinoires) et de cerner les problèmes avant de proposer des mesures d'urgence, faute de pouvoir suggérer de véritables solutions.

Dans un premier temps, il s'agit de définir les domaines de compétence dans les différents cas de figure. Pour prendre un exemple assez classique, qui est responsable de quoi dans le cas d'un incident ou d'un accident qui surviendrait au cours d'un match organisé dans le cadre du championnat suisse de LNA ? Quels sont les types d'accidents qui peuvent survenir dans ce cas ? Explosion due à une fuite d'amoniac, chute d'une tribune mal entretenue, incendie provoqué par des feux d'artifice ou de Bengale, la liste est longue et variée.

Dès lors, il s'agit de définir les mesures qui doivent être prises par les propriétaires, les exploitants et les locataires des installations, par les autorités politiques locales, etc ..., et quelles doivent être les obligations contractuelles existantes entre ces différents partenaires. Sans contrats, impossible de déterminer une quelconque responsabilité de droit civil.

Déjà dans ces domaines, les exploitants de patinoires ont un rôle de premier plan à jouer, puisque faisant la liaison entre les différentes parties en présence. Comment lutter, par exemple, contre la consommation des boissons alcoolisées dans les stades sans entrer en conflit avec les restaurateurs qui bénéficient souvent de contrats à long terme avec les exploitants ? Sur ce point, la LSHG a malheureusement déjà dû faire machine arrière.

Mais il ne suffira pas de prévoir des mesures au niveau de l'organisation. Il faudra aussi envisager des modifications architecturales et techniques.

Qui expliquera aux propriétaires des installations - le plus souvent des représentants du pouvoir politique - que les économies effectuées aux dépens de l'épaisseur des barrières de sécurité, de la largeur des escaliers de circulation et des sorties de secours peuvent un jour se solder par une perte sèche en vies humaines. Qui fera comprendre aux contribuables qu'un stade de glace entièrement équipé de places assises offre une sécurité bien supérieure à

D'autre part, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec M. Claude Bernard, chef régional des juniors, afin d'étudier la possibilité d'établir les calendriers de cette catégorie, qui est prioritaire, avant ceux des ligues inférieures.

Par la suite, nous nous efforceront de résoudre le problème des matches se déroulant en semaine et de coordonner le tout avec l'établissement des calendriers de 1ère Ligue.

M. Bernard s'est formellement engagé à nous convoquer au début de l'année 1989 pour que nous puissions exposer nos projets aux différents responsables au sein de la LSGH.

Nos démarches ne pourront aboutir que si les responsables des patinoires concernées font preuve de discipline et de solidarité. Il est évident que ces problèmes ne touchent pas tous nos collègues, mais il serait souhaitable que chacun se sente concerné et que nous puissions compter sur l'appui de tous pour concrétiser nos désirs.

Il nous manque encore des volontaires pour se charger, le moment venu, de ce travail dans les sous-régions Valais et Vaud-Genève-Fribourg. Gino Croci et moi-même sommes disposés à poursuivre nos efforts dans la région Jura / Neuchâtel, et Pierre Guéissaz se chargerait du canton de Vaud.

Ceux parmi vous qui désirent nous aider sont priés de prendre contact avec notre comité au plus vite. Merci d'avance.

E. B.-P.

c'est pas facile
de sortir un numéro
de Pati-info
SANS TROUS!!

ceux que l'on a construit jusqu'à ce jour, mais coûte aussi beaucoup plus cher. Sans parler des mesures architecturales à prévoir pour permettre à tout un chacun de rentrer chez soi sans le moindre risque, même si l'on est arbitre et que l'on vient de diriger une partie houleuse.

Comment faire saisir aux représentants de la presse que ce qu'ils appellent "la fête à la Resega" n'est souvent que l'expression d'une certaine forme d'irresponsabilité collective et mépris de la vie humaine ?

Le dossier est complexe et demande patience, tolérance et compréhension entre les différents groupes sociaux qui fréquentent nos patinoires. C'est à ce dossier que le "Groupe Sécurité" de la LSHG s'est attaquée et au sein duquel j'ai eu le plaisir de représenter la SPAS durant quelques mois. Je tenais à exprimer ici ma gratitude aux membres de ce groupe de travail et souhaiter plein succès à notre collègue Walter Kurz de Kloten qui vient de m'y succéder.

Lors de la prochaine Conférence des directeurs qui aura lieu à Rapperswil les 19 et 20 janvier 1989, M. Marco Schneider, président du "Groupe Sécurité" sera présent pour nous informer de manière détaillée sur ce thème qui devrait très bientôt tous, de près ou de loin, nous concerner.

BREF COMPTE-RENDU DE NOS CONTACTS AVEC M. JOHNNY BAUMANN, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL DE SUISSE ROMANDE DE LA LSHG

Après quelques entretiens téléphoniques avec le Président du Comité Régional de Suisse romande, M. Johnny Baumann, nous nous sommes rendus à Martigny le 20 septembre dernier pour y tenir une première réunion de prise de contact.

Avant toute chose, nous tenons à remercier ici M. Baumann pour son sympathique accueil et son esprit d'ouverture et de collaboration.

Nous sommes très rapidement tombés d'accord sur le fait que les liens entre l'LSHG et la LSHG doivent être resserrés dans un cadre général et nous avons décidé, dans une première étape, de nous attaquer au problème de la chronologie de l'établissement des calendriers, sur le plan romand.

A ce propos nous nous sommes donnés un délai de trois ans pour aboutir à ce que les pré-calendriers soient, dans un premier temps, établis provisoirement entre les représentants des patinoires et les responsables des trois sous-régions romandes de LSHG, afin de prévenir les besoins des clubs en heures de glace pour les entraînements et de réserver les créneaux nécessaires au déroulement des matches et des différentes autres compétitions.

L'expérience menée à bien l'été dernier dans la sous-région Jura / Neuchâtel au niveau des ligues inférieures, sous la direction de M. Roland Pelletier, que nous profitons de remercier encore une fois, a démontré le gain de temps et l'énergie considérable que cette formule offrait.

STATUTS DU CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHES-MONTAGNES SA.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : Un problème d'actualité

Nous avons investi dans ce sens, et comme vous le constatez, c'est payant:

Coût annuel prévu sans récupération: Fr. env. 300'000.-

Coût annuel par an avec récupération : Fr. 150'000.-

Cette somme comprend les frais d'électricité, eau et mazout)

Nous avons trois sortes de récupération:

1. Récupération de la chaleur du compresseur patinoire par l'installation d'un échangeur et d'un condenseur. Nous arrivons ainsi à chauffer trois accumulateurs de 12'450 l. à 40°C avec une puissance de 210 KW.
Utilisation: chauffage basse température des locaux, ensuite chauffage de l'eau sanitaire.

2. Installation d'un monobloc de ventilation à la piscine, aux saunas et bains de vapeur ainsi qu'aux vestiaires patinoire avec double récupération de chaleur de l'air vicié expulsé.

Utilisation: chauffage d'une partie de l'eau de piscine

3. Installation d'une pompe à chaleur sur les eaux usées (25m³ par jour). Cette récupération sert principalement à chauffer l'eau sanitaire de tout le complexe ainsi que l'eau de piscine en cas de surplus.

En outre, nous avons installé la régulation automatique sur le chauffage de tout le complexe, et bien que nous pouvons à l'aide d'un ordinateur contrôler et réguler chaque jour, la température de toutes les pièces individuellement.

Conclusion: l'économie d'énergie est importante et l'investissement de départ sera amorti en 4 à 5 ans.

MISE EN SERVICE DE LA PATINOIRE

Depuis dans un souci d'économie, nous avons procédé cette saison pour la première fois à la mise en service de la patinoire nous-mêmes. Tout c'est d'ailleurs très bien passé. C'est pourquoi, dorénavant, nous ferons appel à la maison Sulzer, uniquement à la fin de chaque saison pour le contrôle général et la mise hors service.

Il est bien entendu que pour maîtriser des installations de récupération, une régulation automatique de chauffage et une mise en service d'une patinoire, il faut s'entourer d'employés techniques qui possèdent une bonne formation. Mais au vu de nos résultats d'exploitation et à longue échéance pour le bien des installations, je suis convaincu que celà en vaut la peine et que c'est la bonne solution.

Gino Croci

EXPOSITION LAURENT BOILLAT AU CENTRE DE LOISIRS

Installation d'un Centre sportif passe aussi par la culture

LA PASSION D'UN GRAVEUR

Les expositions artistiques peuvent se ressembler sans être pareilles. La preuve en a été fournie par la présentation de gravures de feu Laurent Boillat, qui faisait suite aux œuvres colorées de René Myrha, l'année dernière. Dans l'un comme dans l'autre cas, le public a été nombreux. A la découverte de l'un en 1987 a suivi le sentiment de retrouvailles de l'autre cette année.

L'exposition organisée par le Centre de loisirs du 4 juin au 3 juillet a démontré que le public jurassien, aussi bien que les visiteurs de la région, marquaient un réel intérêt pour les créateurs de ce pays, aussi différents fussent-ils.

Une leçon en quelque sorte, qui doit être considérée comme un encouragement adressé aux responsables du CL de poursuivre dans la ligne qu'ils se sont tracée puisque l'art s'allie si bien aux multiples activités sportives!